FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 19/07/2018 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : Centre de Formation Professionnelle des Adultes « CFPA »
2	LIBELLE DU POSTE : Formateur en second œuvre du bâtiment
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget du CFPA S/CHAP. : 64 (Chap) S/CHAP.VENT : 1 (Art) CODE POSTE: 21251
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE :Pirae
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le formateur professionnel prépare et anime des séquences d'un programme de formation. Il participe à la gestion des moyens de formation et du budget de fonctionnement de sa section de formation. Il suit et accompagne les bénéficiaires dans leur processus d'apprentissage en centre et dans les entreprises et participe à leur insertion professionnelle.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES :
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable de l'Unité de Formation de Pirae
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Plateau pédagogique Bâtiment ; Ordinateur ; Outillage spécifique
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Face à face avec 12 à 14 stagiaires
13	ACTIVITES PRINCIPALES : • Animer des séquences de formation dans le domaine du bâtiment (constructions, finitions). • Gérer de l'unité de production (équipements, matière d'œuvre, locaux…). • Adapter des supports et séquences de formation. • Participer au recrutement et à l'orientation des demandeurs de formation. • Participer à l'élaboration et au suivi des parcours des stagiaires. • Participer à l'insertion des stagiaires. • Intervenir auprès des entreprises et organismes concernés par le secteur d'activité. • Participer à la conception, au montage et à la réalisation d'actions spécifiques.
14	ACTIVITES ANNEXES : • Participer au sein de l'équipe pédagogique et sous la responsabilité du Responsable de l'Unité de Formation à la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques dans le cadre du dispositif de formation continue. • Développer des relations de partenariat avec les autres organismes publics ou privés.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Instructeur de formation professionnelle
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Baccalauréat professionnel/Brevet Technicien Supérieur Aménagements et finitions du bâtiment

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	**COMPETENCES**	**S**	**A**	**E**
	<u>Compétences transversales :</u>			
	• Gestion approfondie de l'outil informatique et des logiciels (Word-Excel).			X
	• Connaissances des règles de sécurité du métier et des matériels.			X
	• Optimiser l'adéquation ressources et moyens ;			X
	• Définir et connaître les besoins du marché et son évolution.			X
	• Mettre en œuvre les méthodes, les pratiques et les outils pédagogiques.			X
	• Maîtriser la gestion des conflits.			X

	Savoir-être : • Faculté d'adaptation à l'apprenant. • Développer un comportement et une tenue exemplaire. • Développer l'écoute des autres. • Savoir adapter son comportement et son attitude dans une situation donnée. • Capacité à atteindre les objectifs assignés. • Capacité à être efficace dans l'organisation de son activité. **Compétences spécifiques :** • Bonne maitrise du métier d'ouvrier du bâtiment • Suivre avec rigueur des processus logiques et méthodologiques. • S'adapter aux technologies et matériels nouveaux. • Elaborer les contenus de formation (fiches pédagogiques). • Elaborer la programmation de la session. • Appliquer les méthodes pédagogiques adaptées à l'auditoire. • Repérer les difficultés d'apprentissage des stagiaires. • Accompagner les stagiaires dans les formations en alternances. • Contribuer à la réalisation d'un bilan pédagogique du programme de formation selon les indicateurs prédéfinis. • Maîtriser et dispenser les savoir-faire techniques nécessaires au domaine de l'électricité, de la peinture, du Placoplatre, du béton, de la faïence, du carrelage et de la plomberie. • Gérer et assurer l'entretien des matériels pédagogiques dévolus à la formation des métiers du second œuvre. • S'adapter aux exigences particulières d'un chantier ouvert ou fermé. • Respecter, faire respecter et dispenser rigoureusement les normes d'installation et de sécurité du domaine de l'électricité, de la plomberie etc.. • Entretenir et avoir la capacité de faire évoluer ces connaissances du domaine enseigné.			X X X X X X X X X X X X X X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE EXIGEE : • 5 ans d'expérience professionnelle dans le métier visé

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : • Formation pédagogique en France à l'Institut Nationale des Métiers de la Formation. • Formation technique dans le secteur du bâtiment.

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 5 ans

Le Directeur Général
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :